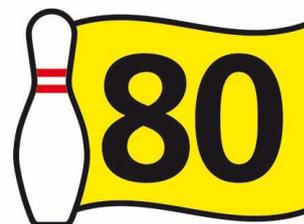


Règlement: Ce tournoi organisé par le Club « **Ecole de Bowling de Saint-Lô** » homologué par la FFBSQ est ouvert à tous les joueurs et joueuses en règle avec celle-ci. Tous les règlements de la FFBSQ s'appliquent pour cette compétition et les cas non prévus par le présent règlement seront tranchés par l'arbitre et/ou l'organisateur.

Handicap : Les handicaps seront relevés sur le dernier Listing en cours de validité. Le handicap sera calculé sur les deux joueurs. Les égalités seront départagées selon l'article 23 du Règlement Sportif.

Bonus : Pour le classement « Scratch » uniquement, les Dames se verront attribuer un Bonus de 8 quilles tout au long du Tournoi.

Egalités : Les égalités seront départagées selon l'article 23 du Règlement Sportif.



Ce tournoi est ouvert aux 48 premières équipes inscrites.

Les réservations seront reçues uniquement par mail (sionville.philippe@orange.fr) et confirmées par le règlement des droits d'inscription, au plus tard 15 jours après la réservation, à l'attention de :

Philippe Sionville 655, rue de la Mésangère 27800 – SAINT-VICTOR-D'EPINE

Toutes les inscriptions seront définitives 1 semaine avant le tournoi (sauf si liste d'attente)

Engagement: Les frais d'engagements s'élèvent à 130,00 € par équipe. Les règlements doivent s'effectuer **uniquement par chèques libellés à l'ordre du « ECOLE de BOWLING de SAINT-LÔ »**

ELIMINATOIRES: Chaque équipe effectuera 2 séries de 4 lignes avec un décalage de 5 pistes vers la droite à l'issue de la première série.

Vendredi 21 Mai	18h00 – 21h00	Poule A (12 équipes)
Samedi 22 Mai	8h50 – 12h15	Poule B (12 équipes)
Samedi 22 Mai	13h05 – 16h30	Poule C (12 équipes)
Samedi 23 Mai	17h20 – 20h45	Poule D (12 équipes)

Finales: A l'issue des éliminatoires les scores sont remis à zéro.

La finale scratch sera disputée par les 12 meilleures doublettes du classement scratch sur les 8 lignes de qualifications.

La finale handicap sera disputée par les 12 meilleurs doublettes handicap non qualifiées pour la finale scratch.

Dans les 2 finales, chaque équipe effectuera 2 séries de 3 lignes avec un décalage de 5 pistes vers la droite à l'issue de la première série.

Dimanche 23 Mai	09h00 – 11h15	Finales Handicap
Dimanche 23 Mai	14h00 – 16h15	Finale Scratch

INDEMNITES

Les classements sont calculés sur les 8 lignes de chaque finale

SCRATCH

1 ^{er}	300,00 €
2 ^{ème}	230,00 €
3 ^{ème}	200,00 €
4 ^{ème}	160,00 €
5 ^{ème}	140,00 €
6 ^{ème}	120,00 €

HANDICAP

1 ^{er}	150,00 €
2 ^{ème}	120,00 €
3 ^{ème}	100,00 €
4 ^{ème}	80,00 €
5 ^{ème}	70,00 €
6 ^{ème}	60,00 €

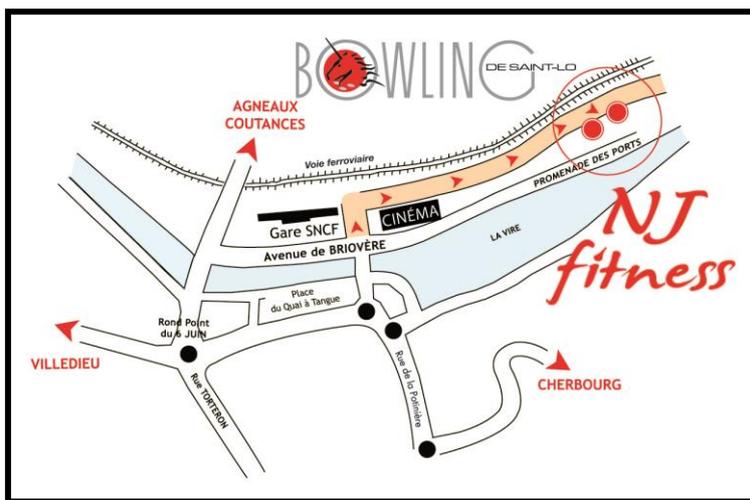
BILAN FINANCIER

Dépenses		Recettes	
Indemnités	1 730,00 €	Engagements (48 x 130,00 €)	6 240,00 €
Frais de parties (1 152 x 3,40 €)	3 916,80 €	Sponsoring	127,80 €
Organisation	576,00 €		
Arbitrage	145,00 €		
TOTAL	6 367,80 €		6 367,80 €

Renseignements et inscriptions :

Yannick Duval : ☎ 01 30 92 22 10 📞 06 74 45 10 53 📧 yannick.duval@orange.fr
14, rue de l'Île de France – 78711 MANTES-LA-VILLE

Philippe Sionville : 📞 06 88 39 58 48 📧 sionville.philippe@orange.fr
655, rue de la Mésangère – 27800 SAINT-VICTOR-D'EPINE



ECOLE DE BOWLING DE SAINT-LÔ Promenades Ports – 50000 SAINT-LÔ

☎ 02 33 72 18 18

📞 02 33 72 18 19

📧 info@bowlingfitness.fr